

0382780R
ACADEMIE DE GRENOBLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ARISTIDE BERGES
10 RUE AIME BOUCHAYER
38171 SEYSSINET PARISET CEDEX
Tel : 0476264242

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Convention de dons de denrées alimentaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 4
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/09/2023
Réuni le : 28/09/2023
Sous la présidence de : David Ines
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la signature de la convention de dons de denrées alimentaires

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :
Convention de dons de denrées alimentaires entre un opérateur de restauration et une association d'aide alimentaire habilitée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0